

Info placement

Date :	Le 8 janvier 2024
Gestionnaire de fonds :	Jarislowky Fraser Limitée
Fonds touchés :	Actions canadiennes (Jarislowsky) (488) Actions canadiennes sans combustibles fossiles (Jarislowsky) (385) Actions mondiales sans combustibles fossiles (Jarislowsky) (386) Actions américaines (Jarislowsky) (512) Actions internationales (Jarislowsky) (483) Équilibré (Jarislowsky) (463)

Jarislowsky Fraser Limitée annonce le départ de son chef de la direction

Nous désirons vous informer que Maxime Ménard, président et chef de la direction de Jarislowsky Fraser Limitée (JFL), a pris la décision personnelle de quitter son poste. M. Ménard travaille chez JFL depuis plus de 20 ans et a occupé le poste de chef de la direction pendant près de 5 ans, une période au cours de laquelle il a géré la transition de l'entreprise à la suite de son acquisition par la Banque Scotia. En tant que chef de la direction, M. Ménard supervisait le comité de gestion de JFL, un comité dont il faisait lui-même partie, composé également de Charles Nadim, de Chad Van Norman, de Marie-Claude Jalbert et de Todd Flick.

Retombées

JFL ne prévoit pas remplacer officiellement M. Ménard ni nommer un nouveau chef de la direction. Le comité de gestion demeurera l'organe décisionnel central responsable de l'orientation stratégique, de la gestion des activités et de la supervision des opérations quotidiennes. Dorénavant, le comité relèvera de Neal Kerr, vice-président directeur, Gestion d'actifs, à la Banque Scotia. M. Kerr a plus de 28 ans d'expérience dans le secteur et travaille à la Banque Scotia depuis 2019. Malgré ce changement, l'entreprise a réitéré qu'elle conservera son autonomie par rapport à la Banque Scotia et qu'aucun changement ne sera apporté à sa philosophie ou à son processus d'investissement.

Conclusion

Alors que l'intégration de JFL arrive à maturité, le rôle de M. Ménard comme chef de la transition a évolué au cours des cinq dernières années. À la lumière de nos discussions avec JFL et compte tenu du stade où en est la transition, nous comprenons mieux la décision de M. Ménard de quitter son poste et convenons qu'elle ne devrait pas être une source d'inquiétudes pour nos clients. Bien qu'il s'agisse d'un changement important pour l'entreprise, nous sommes certains que ses responsabilités seront transférées de façon appropriée et que la transition se poursuivra en douceur. Nous ne nous attendons donc pas à ce que son départ ait un quelconque effet sur la philosophie d'investissement de l'entreprise et sur son indépendance vis-à-vis de la Banque Scotia. En fait, l'implication de M. Ménard dans les différentes stratégies était négligeable, et aucune incidence n'est donc prévue sur les stratégies elles-mêmes. Néanmoins, il s'agit certainement d'un changement important que nous suivrons de près dans les mois à venir.